

Exposition Canine Internationale

ROYAL CANIN

Société Canine du Bourbonnais

ROYAL CANIN



Montluçon 2010

Dimanche 21 mars

Autoroute A71



Exposition avec cages gratuites et halls chauffés
Parc des expositions - Rue Eugène Sue

C.A.C.S. - C.A.C.I.B.

ROYAL CANIN

4 Best-in-Show :

ADULTES - JEUNES
PUPPIES - VETERANS

1 Trophée :

Trophée J. Pelletier-Jippon
MEILLEUR CHIEN EN « CLASSE TRAVAIL »
des 7° GROUPE et 8°

RECOMPENSES page 4

TARIF DES ENGAGEMENTS page 3

Exposition comptant pour l'attribution du
Trophée du Meilleur Chien Auvergne Bourbonnais Velay 2010

1° GROUPE

Berger Allemand, Berger Blanc Suisse M. MOTTET
Berger des Pyrénées, Berger Catalan, Berger Australien
Bouvier des Flandres, Ardennes et Australie M. MANSENCAL
Spéciale Bergers Belges Tervuerens-Laekenois M. GRIOL
Spéciale Bergers Belges Groenendaels-Malinois Mme.BERTON-SARLAT
Spéciale Colley, Aires, Ca de Bestiar M. LARIVE
Spéciale Shetland M. CAVILLAC
Bearded Collie M. LENEUF
Spéciale Welsh-Corgi, Schipperkes, Border Collie Mme. ROSER
Bergers de l'Est et Italiens M. CHAGNARD
Spéciale Schapendoes, Saarloos et Bergers Hollandais M. LENEUF
Spéciale Berger de Brie, Berger Picard Mme. ANJORAN
Berger de Beauce Mme. GRASSARD (CH)
Spéciale Bobtail M. BONGIBAULT

2° GROUPE

Spéciale Dobermann,
St-Bernard, Leonberg, Terre-Neuve et Landseer M. CHAPIRO
Boxer, Pinschers, Affenpinschers, Schnauzers M. JOUANCHICOT
Spéciale Dogue Allemand M. MIGNOT
Bulldog Anglais Mme. CHOISY
Spéciale Cane Corso Mme. PASQUALINI
Dogue Argentin, Mâtin Naples, Castro Laboreiro,
Mâtin de Alentejo, Fila Brasileiro, Canario, Serra de Estrella
Mâtin Espagnol, Dogue Tibet M. STEFIK (SLO)
Spéciale Terrier Russe Mlle. CUNY
Tosa, Anatolie, San Miguel, Majorquin
Spéciale Mastiff et Bullmastiff, Spéciale Hovawart M. LEBLOND
Montagne des Pyrénées, Aidi M. MANSENCAL
Spéciale Rottweiler, Dogue de Bordeaux Mme. CLASS
Spéciale Bouviers Suisses Mlle. GALCERAN
Shar Pei, Bergers de l'Est M. CHAGNARD

3° GROUPE

Spéciale Silky, Toy, Australian, Cesky, Norwich, Norfolk, Sealyham
Airedale, Bedlington, Border, Glen of Imaal, Irish, Kerry Blue
Lakeland, Manchester, Soft Coated, Brésilien, Welsh Mlle. CUNY
Terriers d'Ecosse M. PRIN
Spéciale Jack Russell terrier, Révérend Russel terrier M. LELYON
Spéciale American Staffordshire Mme. MARCILLAUD
Spéciale Staffordshire Bull terrier et Bull terrier M. ESCOFFIER
Spéciale Yorkshire, Fox terrier, Jagd terrier M. MEDARD-RINGUET

4° GROUPE

Teckels M. DELERUE (PORT)

5° GROUPE

Spéciale Chiens Nordiques Mme GOGIBUS et M. BURATTI (Ital)
Cursinu, Malamute, Siberian Husky, Cirneco, reste du groupe M. VOILET
Spéciale Spitz Allemand et Italien, Basenji M. BARENNE
Spéciale Chow Chow, Spéciale Akita Américain
Eurasier, Chiens nus Mexicains et Péruviens M. KLEIN

engagements par internet ... <http://www.cedia.fr>

Inscription en ligne paiement sécurisé
1 euro supplémentaire au 1° chien pour les frais d'envoi

PUBLICITE DANS LE CATALOGUE DE L'EXPOSITION

Page complète 77 € - 1/2 page 45 € - 1/4 page 31 €
Texte, Photo et Règlement sont à adresser au plus tard le 1° mars 2010

6° GROUPE

Spéciale Basset Hound Mme. DESSERNE
Spéciale Bleu de Gascogne, Saintongeois, Ariégeois M. THONNAT
Spéciale Griffon Nivernais M. ROUSSEAU
Chien de Saint-Hubert, Griffons Vendéens
Basset Artésien Normand, Chien d'Artois M. BOITARD
Chiens Courants Suisses et du Jura, Erdelyi Kopo, Dachsbrake
Chiens d'Ordre, Anglo-Français de Petite Vénerie
Chien de Rouge, Slovensky Kopov, Fauves de Bretagne
Beagle, Harrier, Beagle Harrier, Porcelaine M. LE MAGNAN
Dalmatien, Rhodesian Ridgeback M. JOUANCHICOT

7° GROUPE

Spéciale Braque d'Auvergne M. LASSANDRE
Spéciale Epagneul Breton M. MARTINI
Braque de Weimar, Münsterlanders et Langhaar
Spéciale Braque Hongrois, Spéciale Drahthaar M. PICHARD (CH)
Spéciale Braque Allemand M. LASSANDRE
Griffon d'Arrêt à poil dur «Korthals»
Braque du Bourbonnais, Braque de l'Ariège, Braques Français,
Perdiguero Portugues, Braque de Saint-Germain,
Epagneul Français, de Saint-Usuge, Picard,
Bleu Picard et de Pont-Audemer M. LASSANDRE
Spéciale Barbu Tchèque M. LE MAGNAN
Braque Italien, Spinone M. CUCCILLATO (Ital)
Spéciale Setter Gordon Mme. RIBOULET
Setter Anglais, Setter Irlandais, Pointer M. CUCCILLATO (Ital)

8° GROUPE

Spéciale Golden Retriever M. LOVENKJAER (DK)
Spéciale Chasepeake, Curly Coated, Flat Coated
Spéciale Nova Scotia Duck Tolling M. DELERUE (PORT)
Spéciale Labrador Mme. BROWN (GB)
Spéciale Chiens d'Eau M. KERIHUEL
Spéciale Springers et Spaniels autres variétés M. KERIHUEL
Spéciale Cocker Américain M. ARTHUS
Spéciale Cocker Anglais-Mâles Mme. HERMS (ESP)
Spéciale Cocker Anglais-Femelles Mme. MULLER (CH)
Chien d'Oysel Allemand Wachtelhund M. DELERUE (PORT)

9° GROUPE

Bichons et Petit Chien Lion, Coton, Chiens nus, Chinois à crête,
Chihuahua, Epagneul Japonais et Pékinois
Epagneuls Papillon et Phalène Mme. MERY
Bouledogue Français Mme. CHOISY
Boston Terrier et Carlin Mme. LARIVE
Caniche, Griffons Belges, Brabançon, Bruxellois Mme. MACH (CH)
Spéciale Shih Tzu, Terrier et Epagneul du Tibet, Lhasa Apso Mme. LAURENT
Cavaliers King Charles et King Charles Spaniels M. KARCHER

10° GROUPE

Lévriers Afghan, Saluki M. STEFIK (SLO)
Whippet Mme. SOLTESZ (Aut)
Magyar Agar, Chart Polski, Azawakh, Sloughi, Barzoi
Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound M. BRASSAT LAPEYRIERE
Petit Lévrier Italien RACE INVITEE Mme. SOLTESZ (Aut)

Petit Lévrier Italien RACE INVITEE
ENGAGEMENTS GRATUITS
Engagements uniquement par papier

Date limite des engagements : 20 février 2010

Parmi les 2 010 Bonnes raisons de participer au Montluçon 2010 ! . . .
Vous savez que nous avons rendez-vous à l'Exposition de Montluçon en mars prochain !
Le samedi 20 mars se tiendront en plus de la SEANCE DE CONFIRMATION TOUTES RACES :
Les « Expositions Nationales d'Élevage » des Clubs de race ci-dessous : CHIENS D'EAU, SPITZ WELSH CORGIS, SPANIELS, BASSET HOUND, CANE CORSO, BOBTAIL et NORDIQUES .
Le dimanche 21 mars CACS et CACIB et concours « Jeunes Présentateurs »
19^e année de la race invitée : Le PETIT LEVRIER ITALIEN vient « gratis »
Meilleurs vœux pour 2010 et à bientôt en Bourbonnais .

Secrétariat de l'Exposition :
Madame Eymar-Dauphin
Les Oyats
Saint-Pourçain sur Besbre
03290
Dompierre Sur Besbre
Tél : 04.70.42.21.92
eymar-dauphin@wanadoo.fr

Office tourisme 04.70.05.11.44
Site internet : montlucontourisme.com

EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES
AVEC ATTRIBUTION DU C.A.C.S. et du C.A.C.I.B. (à conserver par l'exposant)
L'exposition se tiendra à MONTLUÇON (Allier) Parc des Expositions , rue Eugène Sue .

ARRIVEE et JUGEMENT –

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7 h. 30. Les jugements commenceront à 9 heures.

LOGEMENT – Les chiens seront logés dans les cages qu'ils ne devront quitter que pour se rendre dans le ring et se faire juger. Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises (sauf les meutes).

TOILETTAGE – Les chiens doivent arriver toilettés à l'exposition. Seul le « coup de brosse » de finition est accepté, tout produit permettant de modifier couleur ou texture naturelles du poil est interdit à l'exposition.

SORTIE DES CHIENS – libre à partir de 14 heures 30.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le service vétérinaire sera assuré par un docteur-vétérinaire de service qui a tout pouvoir pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : Des chiens non tatoués (même ceux venant de l'étranger) ou dont le tatouage est illisible, des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en lactation ou accompagnées de leurs petits.

La décision du service vétérinaires est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULLATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, la société organisatrice devant couvrir les frais d'organisation.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception : de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines .

Sont admis à l'exposition tous les chiens des races reconnues figurant aux classifications établies par la F.C.I.

Seront refusés :

les inscriptions parvenues après la date des engagements, les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, l'exception fait de la classe de Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdite. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement).

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

CLASSE OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition. cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail et C.A.C.I.B. en concurrence avec la classe champion .

CLASSE INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens ayant entre 15 et 24 mois la veille du jour de l'exposition, cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les classes ouverte et travail et C.A.C.I.B. en concurrence avec la classe champion .

CLASSE TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition et titulaires d'un carnet de travail mentionnant les récompenses obtenues. Une photocopie sera jointe à la feuille d'engagement. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe ouverte et C.A.C.I.B. en concurrence avec la classe champion.

CLASSE CHAMPION – Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. âgés de 15 mois la veille du jour de l'exposition. Une photocopie de l'homologation sera jointe à la feuille d'engagement . Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. en concurrence avec les classes travail, ouverte et intermédiaire .

CLASSE JEUNE – Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

CLASSE PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formulera seulement une appréciation sur le chien. Elle ne donne pas lieu à classement.

CLASSE VÉTÉRAN – Pour les chiens âgés de plus de 8 ans. Classe ne donnant pas droit à l'attribution du CACS

PAIRES – 2 chiens de même race, de même sexe appartenant à un même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

COUPLE – 2 chiens de même race, de sexe différent appartenant à un même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

NE CONCOURANT PAS – Chiens inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, âgés de plus de 6 mois, avec son carnet de santé en règle, inscrits au catalogue mais non présentés en jugement ce jour là.

ELEVAGE – (anciens lots d'élevage) Classe pouvant être constituée sur place, de trois à cinq chiens de même race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

LOTS D'ELEVAGE (anciens lots de reproducteurs) – Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 à 5 de ses « enfants ».

MEUTES – Pour six chiens (Teckels, Terriers ou Chiens Courants) minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement. Meutes de Teckels et Fox Terrier : attestation de meute nécessaire.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS – Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement à l'ordre de la Société Canine du Bourbonnais par chèque bancaire ou mandat.

Aucun remboursement ne sera effectué après l'impression de catalogue

Coupes et trophées devront être enlevés avant la fin de l'Exposition, ils ne seront pas envoyés.

REFUS OU EXCLUSIONS –

Des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements quelle croit ne pas devoir admettre et le rembourser même après les avoir acceptés.

Des chiens : (à leur entrée ou en cours d'exposition) : Ceux refusés par le service vétérinaire . Ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés . Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés . Ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite .

JUGEMENTS – Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring .

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés .

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge .

En aucun cas, les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite .

C.A.C.S – Le C.A.C.S ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} « Excellent » en classe intermédiaire, ouverte ou travail à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les juges font les propositions de CACS, d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la S.C.C. de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2^{ème} est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la RCACS, celle-ci peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ou s'il a déjà le titre de Champion National de Standard. Les C.A.C.S ne sont valables qu'après leurs homologations par la S.C.C

C.A.C.I.B. – Le C.A.C.I.B ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} « Excellent » en classe champion ou s'étant vu attribué le C.A.C.S. Les juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu .

RECLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivé et être accompagnées d'une caution de 100€, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées .

les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur, ceux qui auront fait une fausse déclaration, ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci, ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice, ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacent un chien engagé par un autre, ceux qui auront quitté l'exposition avant l'heure fixée.

RESPONSABILITE – La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc., et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (voir paragraphe réclamations)

PROPHYLAXIE DE LA RAGE :

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (Dion, des Services Vétérinaires) en vigueur.

AVIS AUX EXPOSANTS RESIDANT A L'ETRANGER :

Présentation obligatoire à l'entrée de l'exposition du certificat de vaccination anti-rabique en cours de validité . Photocopie à adresser avec l'engagement du chien à l'exposition .

COUPE D'OREILLE :

Le ministère de l'agriculture précise : "Tous les chiens nés en France ou à l'étranger après le 28 août 2008 et ayant les oreilles coupées sont interdits en concours et en exposition en France, ils ne peuvent ni être confirmés, ni inscrits au LOF à titre initial, au titre de la descendance, de l'importation ou inscrits sur un livre d'attente"

La SCC précise : La coupe des queues reste autorisée, la France ayant demandé à être exemptée de cette disposition.

Toutes les races seront confirmées
« Jeunes Présentateurs » engagements sur place le dimanche
Nombreux lots, jugement sur le ring d'honneur à 14 heures

Mise à jour le 11.02.1999

AGE MINIMUM POUR LA CONFIRMATION :



1^{er} Groupe :	Berger allemand et Berger de brie et Bouvier des Flandres	15 mois
	Reste du groupe	12 mois
2^e Groupe :	Schnauzer Géant, Dogue Allemand, Bordeaux, Tibet, Mastiff, Bull Mastiff, Fila, Estrella, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, St Bernard, Terre-Neuve, Cane Corso, Hovawart, Landseer, Leonberg, Dobermann, Gd. Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Castro Laboreiro, Mâtin Espagnol, Alentejo, Montagne Portugais, Rottweiler	15 mois
	Reste du Groupe	12 mois
3^e, 4^e Groupes :	12 mois
5^e groupe :	Chiens de Canaan, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Podenco Portugais, Samoyede, Groenland, Akita	15 mois
	Reste du Groupe	12 mois

6^e Groupe :	12 mois
	Rhodesian-Ridgeback	15 mois
7^e Groupe :	12 mois
8^e Groupe :	Retrievers	15 mois
	Spaniels et Chiens d'eau	12 mois
9^e Groupe :	Epagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
	Reste du groupe	12 mois
10^e Groupe :	Whippet, Petit Lévrier Italien,	12 mois
	Reste du Groupe	15 mois



CACS-CACIB EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE Montluçon 2010



SAMEDI 20 mars à 16 h. à 18 h.
Confirmation des chiens
non présentés le dimanche à l'expo
Voir au verso.

Engagements à adresser à Mme EYMAR-DAUPHIN
Les Oyats, St.-Pourçain sur Besbre
03290 DOMPIERRE SUR BESBRE
tél: 04.70.42.21.92

Païement à l'ordre de la SOCIETE CANINE DU BOURBONNAIS
eymar-dauphin@wanadoo.fr

DIMANCHE
21 MARS 2009
Exposition CACS- CACIB

19 points à remplir obligatoirement sur cette feuille, faites les en suivant, merci !

- 1- Numéro de tatouage ou d' « insert électronique »
- 2- Race.....Variété.....Couleur.....
- 3- Poil : ras , long ou dur (rayez les mentions inutiles) Poids..... Taille.....
- 4- Nom du chien.....
- 5- Sexe : ... 6- N° LOF : 7- Né(e) le (faisant foi pour la classe d'engagement) :
- 8- Nom du Père :
- 9- Nom de la Mère :
- 10- Confirmation : (Gratuite uniquement pour les chiens inscrits à l'exposition du dimanche) OUI NON
- 11- Nom du Producteur : M., Mme. , Mlle :
- (Propriétaire de la mère à la date de la saillie)
- 12- Nom du Propriétaire: M. , Mme. , Mlle :tél :
- 13- Adresse complète :
- 14- Code postal : 15- Ville :

16- Chien Inscrit En Classe :

Ouverte :

Interméd.

Travail :

Champion :

Jeune :

Puppy :

Vétéran :

Ne concourant pas :

Meute :

Couple :

Paire :



Attention, Il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception, vous recevrez votre carte d'exposant quelques jours avant l'expo !!!!!

TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNE DE SON REGLEMENT NE POURRA ETRE PRIS EN CONSIDERATION

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A TOUT ENGAGEMENT:

* Le règlement à l'ordre de la S. C. du Bourbonnais : Chèque bancaire , CCP , Mandat lettre , Etrangers mandat international exclusivement

L'INSCRIPTION D'UN CHIEN DONNE DROIT A DEUX ENTREES.

DROITS D'ENTREE AU CONCOURS : Tarif dégressif réservé uniquement aux chiens appartenant à un même propriétaire	
1° chien , catalogue inclus.....	38 €
2° chien.....	29 €
3° chien	25 €
Pour chacun des suivants	11 €
Classes Puppy et Vétéran	15 €
(Doivent être inscrits les derniers en cas de plusieurs inscriptions)	
Chien ne concourant pas (doit accompagner un chien engagé)	6 €
Exceptionnel Meute 6 chiens + 9 euros par chien supplémentaire	38 €
Couple , Paire	5 €
Elevage et lot d'Elevage (ENGAGEMENTS SUR PLACE)	5 €
10 % de réduction aux adhérents à la Fédération Auvergne Bourbonnais Velay, joindre la photocopie de la carte. numéro de la carte :	

Pour les inscriptions aux concours des :

COUPLES , PAIRES : Ayez l'amabilité de donner les Noms de(s) l'autre(s) chien(s) : appartenant à un même propriétaire

.....

.....

RACE INVITEE « PETIT LEVRIER ITALIEN »
Engagements gratuits
à faire Uniquement par courrier

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé (Voir définition des classes dans le règlement)	Sommes adressées
Ouverte (plus de 15 mois)
Intermédiaire (de 15 à 24 mois)
Travail (Attestation SCC, voir au verso)
Jeune (de 9 à 18 mois)
Puppy (de 6 à 9 mois)
Vétéran (plus de 8 ans)
Champion de beauté (Attestation, voir au verso)
Meute
Couple et /ou Paire
Chien ne concourant pas
Confirmation seule : Samedi de 16 à 18 H. voir au dos
CARTE D'ACCOMPAGNATEUR (dimanche) : 4 euros
Cotisation 2010 S.C.R.A.B.V. :	12 euros
Pas de réduction sur le prix de la carte d'accompagnateur
17- TOTAL :

ATTESTATION

Je déclare sincères et vérifiables les renseignements figurant au verso .
J'accepte de façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement dont j'ai pris connaissance .
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société Canine du Bourbonnais de toutes responsabilités du fait de tous accidents (blessure , morsure , vol , maladie . . .) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même .
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chénil ne sont pas, à ma connaissance, au jour de cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas présenter si telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition .
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions du règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC .

Les propriétaires de chiens appartenant à la 2° catégorie sont priés de se mettre en conformité avec les dispositions de la loi du 6 janvier 1999 Races concernées : American Staffordshire Terrier, Rottweiler, Tosa.

JE M'ENGAGE A NE PAS QUITTER L'EXPOSITION AVANT 14H30

18- Fait à : le :

19- Signature du Propriétaire :

Si vous avez rempli les 19 points, votre feuille est complète, merci !

PHOTOCOPIES DE CETTE FEUILLE ACCEPTEES

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : 20 Février 2010

Feuillet à renvoyer à la SCB pour l'engagement à l'exposition de Montluçon

Chien de Défense

- Pour un chien né en France ou un chiot Importé et appartenant à un propriétaire Français : Date et lieu où le chien a obtenu en France le Brevet de chiens de Défense ou un Brevet en Campagne ou R.C.I. 1 mention classée ou Pistage pour les chiens Exc. admis en C ou PJ ou SCH 1 ou un Brevet de conduite sur troupeaux.
 - Pour un chien adulte importé : Peut concourir en classe de travail s'il a le titre exigé.
 - Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger : Doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

Chiens d'Arrêt Anglais et Continentaux

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au moins un Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique (BICP) (Même règlement que les Chiens de Défense).

Chiens courants

Date et lieu de l'Épreuve où le chien a obtenu un Brevet de Chasse. (Le Brevet de Recherche au sang n'est pas retenu pour l'engagement en Classe Travail).

Spaniels

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R. (même règlement que pour les chiens de défense).

Retrievers

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins un T.B. (même règlement que pour les chiens de défense)

Terriers

Date et lieu du Concours de Déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100pts.

Teckels

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3° Prix .. Pour un chien né en France et appartenant à un propriétaire Français ou pour un chiot importé dont le propriétaire est Français, la récompense en épreuves sous terre doit obligatoirement avoir été obtenue en France.

Husky de Sibérie

Date et lieu de l'épreuve (ou des épreuves) au cours desquelles le chien a obtenu le Brevet du Travail échelon 1.

Lévriers

Dates et lieux des concours à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés, joindre copie: Attestation demandée par la FCI

CLASSE DE CHAMPION

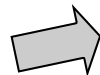
Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté des pays membres de la FCI ou de Champion International de la F.C.I.1 **HOMOLOGATION AVANT LE 21 FEVRIER 2010 joindre impérativement le justificatif SCC.**

REPONSE :



COUPLE : Jugement de deux sujets d'une même race , un mâle et une femelle appartenant au même propriétaire.

PAIRE : Jugement de deux sujets du même sexe , d'une même race , appartenant au même propriétaire.



Pour l'inscription en COUPLE , PAIRE donner le nom du 2° chien dans la case réservée à cet effet , au verso de cette feuille.

Récompenses

Coupe aux CACIB, RCACIB, CACS, RCACS, 1° Exc. Jeunes, Champion et Travail.(non cumulables)
Plaque aux Excellents classés, Puppies Très Prometteurs.
Récompense à chaque meute , coupe aux trois meilleures meutes.
Coupe aux 3 Meilleurs Couples et aux 3 Meilleures Paires .
Coupe aux 3 Meilleurs «LOTS D' ELEVAGE» et « CLASSE ELEVAGE »
Coupe aux I.II.III du Best in Show Vétéran
Coupe aux I.II.III du Best in Show Puppy
Coupe aux I.II.III du Best in Show Jeune
Coupe aux Meilleurs de Groupe Adultes , Trophée aux I.II.III du Best in Show.

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA CONFIRMATION SEULE DU SAMEDI :

Race : Sexe :
 Tatouage ou puce : Numéro L.O.F. : Né(e) le :
 Nom du Chien :
 Nom du Producteur :
 Nom du Propriétaire : Prénom :
 Adresse complète :
 Ville : Code postal : Tél :
TARIF DE L'ENGAGEMENT : 27 euros (Membre de la SCRABV carte n° : : 23 €) À l'ordre de la S.C.B.

CONFIRMATION SANS CONCOURS : SAMEDI 20 MARS de 16 à 18 heures .
Joindre une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse, pour recevoir votre avis de réception

BULLETIN D'ADHESION A LA SOCIETE CANINE DU BOURBONNAIS

Fédération Canine Auvergne-Bourbonnais-Velay

Je soussigné, renouvelle mon adhésion ou demande à être membre de la Société Canine du Bourbonnais
 Nom : Prénom :
 Race possédée : Tél. :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Je joins la somme de 12 euros, montant de la cotisation 2010 à l'ordre de la S.C. du Bourbonnais (règlement séparé de l'engagement à l'exposition)
Fait à : le : SIGNATURE :

Feuillet à renvoyer pour l'engagement à la confirmation du samedi